

Travaux d'aménagement des quatre seuils transversaux sur la Bléone à Digne les Bains

Contexte général

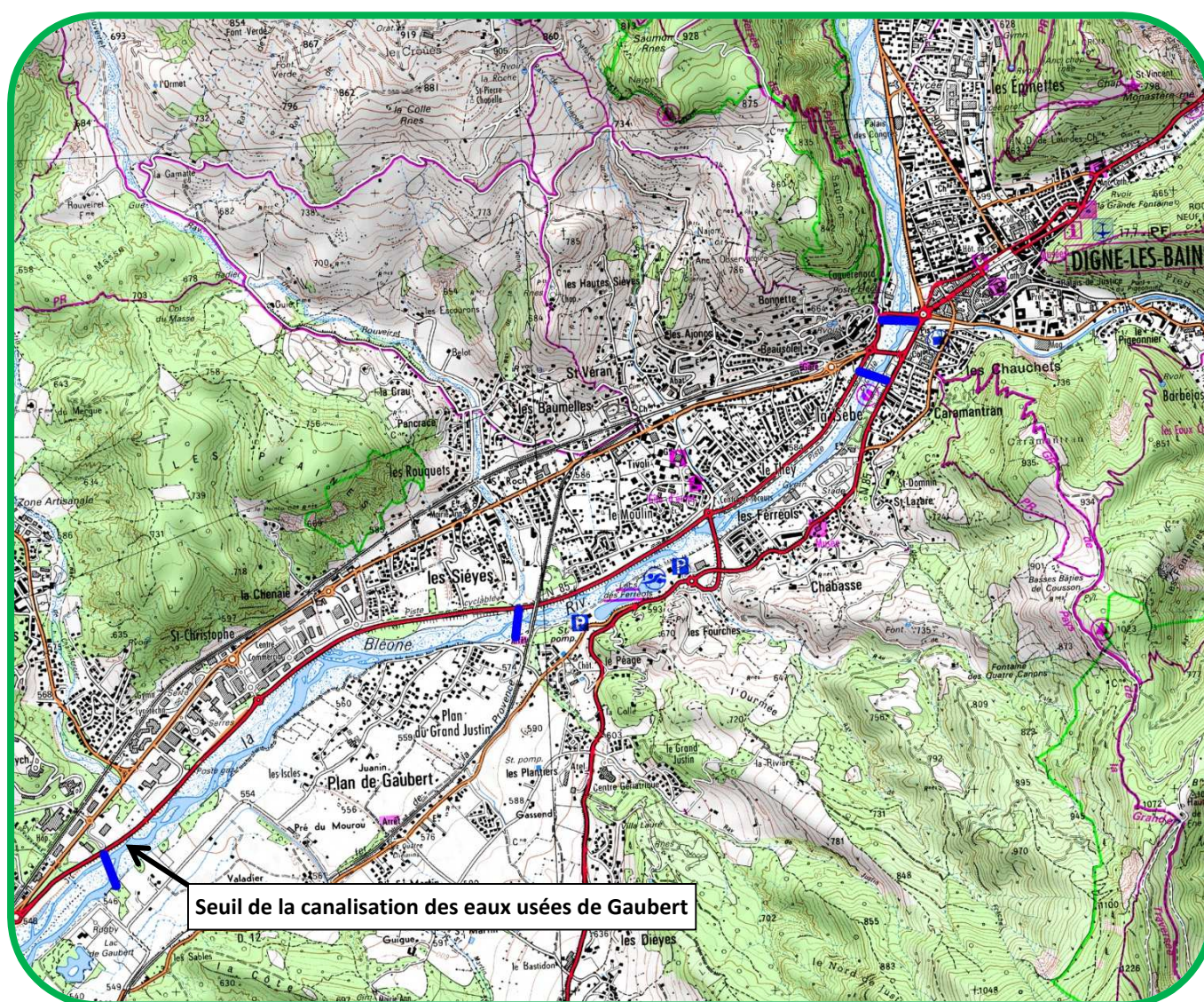
Que sont les ouvrages transversaux et quels problèmes posent-ils ?

Les ouvrages transversaux sont des ouvrages construits par l'Homme en travers du lit des rivières. Ils ont été édifiés pour différentes raisons : permettre le franchissement des cours d'eau, prélever l'eau ou encore stabiliser le niveau des rivières pour protéger les ponts ou les digues (seuils transversaux = enrochements traversant le lit et créant des mini-barrages).

Entre 1970 et 2002, ce sont plus de 150 000 m³ par an de graviers (= granulats) qui étaient extraits du lit de la Bléone c'est-à-dire 1.5 à 2 fois les apports naturels annuels. A l'époque, ces prélèvements étaient nécessaires au développement économique et à la construction d'équipements. Ils ont d'ailleurs concernés l'ensemble des rivières des Alpes du Sud en raison de la très bonne qualité des granulats. Ces extractions massives ont toutefois fragilisé le lit de nombreuses rivières et, sur la Bléone, elles ont conduit à un déficit sédimentaire généralisé entre Digne et la Durance. Ce déficit s'est traduit par le creusement du lit et a eu des conséquences importantes : effondrement d'un des appuis (= piles) du Grand Pont de Digne en 1973, déchaussement de digues, déconnexion de prise d'eau d'arrosage et d'adoux... Des seuils de stabilisation de lit ont donc été aménagés pour empêcher le lit de la Bléone de continuer à se creuser. Dans la traversée de Digne les Bains, ce sont ainsi 4 seuils transversaux qui ont été construits sur la Bléone.

Ces ouvrages transversaux posent aujourd'hui plusieurs problèmes :

- Ils sont en **mauvais état** et leur devenir doit donc être envisagé rapidement notamment pour éviter une rupture non contrôlée en période de crue.
- Ils favorisent l'accumulation des sédiments en amont en **augmentant les risques de débordement** (« lit trop haut »).
- Ils favorisent le déficit de sédiments en aval en **aggravant l'érosion des berges et des digues** (« lit trop bas »).
- Ils perturbent la **circulation des espèces vivantes** et notamment celle des poissons (on parle de rupture de continuité biologique).



Pourquoi intervenir sur ces seuils ?

Ces 4 seuils contrôlent directement le niveau de graviers dans le lit de la Bléone puisqu'ils influencent son profil en long. Les risques hydrauliques qu'ils génèrent (aggravation des inondations) ainsi que leur mauvais état général ont amené les Collectivités concernées à s'interroger sur la gestion de ces seuils. Des études complexes ont permis de déterminer les travaux à envisager pour tendre vers un « **profil en long cible du lit** » de la rivière qui permette :

- une **gestion intégrée du risque d'inondation** en abaissant le niveau de graviers en amont et en augmentant donc la capacité de passage des crues. **Ainsi, le centre-ville de Digne les Bains sera mis en sécurité pour la crue centennale de la Bléone.**
- l'atteinte du bon état écologique de la rivière par le **rétablissement des continuités écologiques** (objectif fixé par l'Europe).

Ce projet participera également à la recharge sédimentaire de la basse Bléone ainsi que de la Durance puisque les graviers transiteront mieux.



Le profil en long cible de la Bléone sera obtenu en abaissant partiellement (- 1 m environ) les seuils du Grand Pont et du Pont Beau de Rochas et en supprimant complètement le seuil du pont des Chemins de Fer de Provence ainsi que celui de la **canalisation d'eaux usées de Gaubert**.

C'est le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone (SMAB) qui porte ces différents travaux pour le compte de la Ville de Digne les Bains, de Provence Alpes Agglomération et de la Région Provence Alpes Côte d'Azur. Ils seront mis en œuvre entre 2017 et 2021 dans le cadre du Contrat de Rivière « Bléone et affluents ».